

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
18/07/2017

Dossier complet le
18/07/2017

N° d'enregistrement
2017.A98.DP-00649

1. Intitulé du projet

Confortement des digues du Sierroz à Aix les Bains, entre le pont Rouge et le pont ferroviaire.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Grand Lac

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Dominique DORD, Président

RCS/SIRET

2 0 0 0 | 0 6 8 | 6 7 4 | 0 0 0 | 1 5

forme juridique

Intercommunalité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°10 : Ouvrages de canalisation, reprofilage et de régularisation des cours d'eau.	Le projet correspond à la réalisation d'un rideau de palplanches dans le corps des digues du Sierroz, avec arasement des banquettes latérales sur une longueur cumulée de 600 m en rive gauche et rive droite.
Catégorie n°21e : Ouvrage en vue de prévenir les inondations ou submersion tels que les systèmes d'endiguement.	Rubriques IOTA : 3.1.2.0 "Modification des profils du cours d'eau sur plus de 100m" 3.1.5.0 "Installations, ouvrage, travaux ou activités dans le lit mineur ..." 3.2.6.0 "Ouvrage en vue de prévenir les inondations ou submersion ..."

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un rideau de palplanches battus dans le corps des digues du Sierroz, sur un linéaire cumulé d'environ 600 m. Elle s'accompagne de l'arasement des banquettes latérales et de la suppression des arbres sur celles-ci, mais ne nécessite pas d'intervention sous le pont SNCF.

Le projet permet également d'assurer une restauration écologique des berges, par une végétation herbacée, et un aménagement des crêtes de digue répondant aux différentes contraintes et usages (piétons et vélos).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif hydraulique assigné à l'aménagement est de protéger les lieux habités situés latéralement et le remblai de la voie ferrée contre des crues de période de retour de 100 ans (crue de protection). Cet objectif doit prendre en compte les diverses contraintes du secteur, en particulier les contraintes foncières à l'arrière des digues.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à :

- déviation et protection des réseaux du corps de digue
- débroussaillage
- abattage et dessouchage des arbres
- terrassement des bancs et reprofilage écologique du lit mineur (profils latéraux)
- mise en place et habillage des palplanches (parement et couronnement en bois)
- restauration d'un corridor végétal.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le cour d'eau reprendra son cours normal.

Les digues, renforcées avec les palplanches, permettront la protection des riverains contre la crue centennale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
Le dossier de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Mise en place de palplanches sur chaque digue existante.	Environ 300 ml sur chaque berge

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Entre le pont Rouge et le pont
ferroviaire
73 100 AIX LES BAINS

Coordonnées géographiques¹

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Pour les catégories 5^a a), 6^a a), b)
et c), 7^a a), 9^a a), 10^a a), 11^a a) et b),
22^a, 32^a, 34^a, 36^a : 43^a a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5 ° 53' 55 " 59E Lat. 45 ° 42' 13 " 53N

Point d'arrivée :

Long. 5 ° 53' 40 " 49E Lat. 45 ° 42' 06 " 38N

Commune(s) : Aix les Bains

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification, extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'Environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indique la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zones/nic/especes/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lac du Bourget
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou lors d'études en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé à 850 m en amont de la zone Ramsar "Lac du Bourget - Marais de Chautagne".
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Bassin Aixois approuvé en septembre 2011 et modifié le 31 octobre 2012. La zone de projet correspond aux digues qui sont hors zone inondable. L'arrière des digues est classé en zone Rd* et Rd, soit zone d'inondation par rupture ou effacement de digue, aléas fort dans les zones urbanisées. La zone Rd* correspond à la bande de sécurité à l'arrière des digues.
Dans un site ou sur des sols peuplés ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapproché d'un captage de ou de source de la commune ou d'un site d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site des travaux se situe : - dans le périmètre de protection éloigné du captage d'alimentation en eau potable de Mémard. - en limite du périmètre de la DIP des sources Alun et Soufre. La digue rive droite du Sierroz constitue la limite nord de ce périmètre.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	OUI	NON	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont à environ 850 m en aval : FR8212004 et FR82017714 - « Ensemble Lac du Bourget - Chautagne - Rhône ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir des incidences notables subtiles ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Exigence-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Introduit-il des dragages / curages non autorisés, préjudiciables des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'être affecté par des travaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression des banquettes
	Est-il susceptible d'être affecté par des travaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles de son site d'origine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de la ripisylve pour la réalisation des travaux. Elle ne sera pas reconstituée pour des raisons hydrauliques. Perturbations à envisager pour la faune aquatique durant les travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque inondation : Il s'agit de digues de protection contre les inondations. - Risque sismique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf en phase travaux : déplacements d'engins (évacuation des matériaux excédentaires, approvisionnement en palplanches, ...)
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf en phase travaux : bruits d'engins et battage des palplanches
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf en phase travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des bruits ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, précisez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, précisez lesquelles :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Il est prévu :

- Le chantier empiétant dans le lit vif du Sierroz, il sera protégé contre les crues de période inférieure à la crue de force majeure par des batardeaux provisoires. Ils permettront de travailler à sec.
- Limiter la turbidité au strict minimum.
- Le roulage des engins dans le lit mouillé sera minimisé. Pour réaliser les pistes d'accès dans le lit, il sera utilisé des matériaux ne provoquant pas de risque de turbidité de l'eau.
- Les installations de chantier seront implantées hors de la zone inondable et les opérations d'entretien seront cantonnées sur une plate-forme imperméable et éloignée du lit.
- Si un pompage d'eau s'avère nécessaire, un bassin de décantation et de filtration sera mis en place afin de permettre la récupération des particules en suspension. Ce bassin sera obligatoirement étanche dans le cas de la réalisation de béton.
- restauration d'un corridor végétal en fin de chantier.
- ...etc...

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou le bénéficiaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les adresses où elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Région

Aix - les - Bains

Date

11-07-2017

Signature

Eudes BOUVIER
Vice Président délégué aux rivières
aux zones humides, et à la problématique
des inondations

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



